

Image not found or type unknown



Obligations du cessionnaire vis à vis du bailleur

Par **olaafa silvanie**, le **12/11/2017** à **12:43**

Bonjour Maitre,,

j'aimerais savoir en tant que bailleur d'un local, si le cessionnaire qui a repris l'activité professionnelle suite à une liquidation judiciaire devait verser une caution auprès du liquidateur, et si cette caution en aucun cas à moi reversée, doit lui être restituée par moi meme bailleur lors de sa résiliation du bail?

bien cordialement

Mme. Olaafa